

Vivre Ensemble

ÉGLISE
CATHOLIQUE
EN CÔTES D'ARMOR
Paroisse Saint Brieuc

MAI/JUIN 2025
47^e année • N° 3



Christ ressuscité
nous rend libres



Par le baptême,
nous avons accueilli
dans notre communauté

Au Sacré-Cœur des Villages

- Le 15 mars : Maria Eva BURBOLEVYCH

À la Cathédrale

- Le 29 mars : Paul DROUIN-MENESGUEN

En célébrant leur mariage,
nous avons partagé
la joie de

À la Cathédrale

- Le 29 mars : Ronan AIRAULT
et Julie BAZIN

Quête

Dimanche 11 mai - 4^e dimanche de Pâques : pour les vocations

Jeudi 29 mai - Fête de l'Ascension : pour les mouvements d'Église

Dimanche 8 juin - Fête de la Pentecôte : pour les chantiers diocésains

Données économiques de la paroisse St Briec en 2024

L'ÉNERGIE - 16%	
Électricité	27 521 €
Gaz	22 611 €
Fuel	3 564 €

LES PRÊTRES - 8%	
Déplacements	9 760 €
Traitement des prêtres	15 962 €

Dans l'espérance de la résurrection
nous avons célébré les obsèques

À la Cathédrale

- le 8 février : Mme Myldah KITCHEKEREKIAN, 96 ans
- le 28 février : M Michel BREMONT, 78 ans
- le 1^{er} mars : Mme Régine BOULIER, 68 ans
- le 17 mars : M. Jean FREJAVILLE, 87 ans

À Saint-Vincent de Paul

- le 3 février : M. Arthur THOUIN, 31 ans
- le 7 février : M. Didier LE GUENNEC, 74 ans
- le 14 février : Mme Mauricette MITON, 92 ans
- le 14 mars : Mme Paulette PECHART, 100 ans
- le 28 mars : M. Jean TANGUY, 77 ans

À Saint-Yves

- le 25 février : Mme Annick LE GUEN, 91 ans
- le 22 mars : Mme Aline MOREL, 100 ans
- le 31 mars : M. Christian MAUXION, 60 ans

À Sainte-Thérèse

- le 10 février : Mme Lucienne LE BARON, 96 ans
- le 21 février : Mme Yvonne DUMOULIN, 93 ans
- le 27 février : Mme Marie-Christine COUPE, 95 ans
- le 14 mars : M. Roger LE BRETON, 89 ans
- le 29 mars : Mme Monique LE YAUANC, 90 ans

À Saint-Guérolé

- le 17 février : Mme Mireille AUFFRET, 85 ans

Au Sacré-Cœur des Villages

- le 7 mars : Mme Annick GALOPIN, 96 ans
- le 13 mars : Mme Monique JOSSE, 88 ans
- le 18 mars : M. Yann ROUZIC, 62 ans
- le 29 mars : Mme Marcelle CHRETIEN, 94 ans

À Saint-Michel

- le 11 février : M. Raymond YVON, 95 ans
- le 19 février : M. Jean BARRE, 84 ans
- le 22 février : Mme Evelynne GOULARD, 87 ans
- le 26 février : M. Bernard SERRES, 99 ans
- le 6 mars : Mme Marie-Thérèse LE MOEL, 85 ans
- le 13 mars : M. François OLIVON, 34 ans
- le 19 mars : Mme Gisèle MARQUETTE, 85 ans

À Notre-Dame de Cesson

- le 1^{er} février : M. Louis JOLY, 78 ans
- le 3 février : Mme Andrée QUINTIN, 87 ans
- le 4 février : Mme Yvette LE TIEC, 89 ans
- le 13 février : Mme Geneviève DE KERPEZDRON, 94 ans
- le 15 février : Mme Antoinette CORBEL, 97 ans

PERSONNELS LAÏCS - 14%	
Salaires	31 018 €
Charges salaires	16 323 €

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION - 43%

Alimentation, intendance	29 877 €
Achat pour le culte	18 217 €
Frais postaux et Internet	8 025 €
Impôts et taxes	17 099 €
Contribution au diocèse	11 028 €
Assurances	8 611 €
Autres	45 844 €

L'IMMOBILIER - 19%	
Entretien	64 093 €

5 églises sont à la charge de la paroisse, 2 sont à la charge de la commune de St-Briec. La cathédrale est à la charge de l'État. 5 presbytères sont à la charge de la paroisse.

RÉPARTITIONS DES PRODUITS			
Quêtes	1	72 019	
Offrandes	2	59 137	Les offrandes représentent les honoraires de messes recommandées et les dons qui sont faits pour les obsèques, les mariages et les baptêmes.
Revenu Immeubles	3	17 324	
Dons	4	4 235	
Participation diocèse	5	24 869	La participation du diocèse est due à la prise en charge des 3 prêtres de la paroisse qui ont aussi des missions diocésaines.
Denier	6	70 945	
Autres	7	36 705	

En conclusion, malgré un déficit, le résultat s'améliore d'année en année.

Pour le CPAE, Jean-Claude DANIEL, trésorier

Légende de la couverture :

Croix dans le cœur de la cathédrale @brigitte.naeye

SOMMAIRE

Joies et peines.....	2	Propositions.....	8
Edito.....	3	Rétrospectives.....	9
Jubilé 2025.....	4-7	Messes de mai-juin.....	10-11
		Infos paroissiales.....	12

Communiquer avec la paroisse

Adresse : Maison Paroissiale La Source
18, rue Vicairie - 22000 SAINT-BRIEUC

Tél. 02 96 33 24 54

Courriel : paroisse.stbriec@diocese22.fr

Site Internet : <https://paroisses.saint-briec-ploufragan.catholique.fr/blog/paroisse/la-paroisse-de-saint-briec/>

Accueil : du lundi au samedi, de 10h à 12h.

En prison, serviteur de l'Espérance



C'était il y a une vingtaine d'années. L'aumônier de la Maison d'Arrêt de St-Brieuc était venu témoigner auprès des étudiants que j'accompagnais et nous avait proposé d'assurer l'animation de la messe de Pâques à la prison. Un moment très fort dont j'ai gardé un vif souvenir. J'étais jeune prêtre. Je me souviens avoir été bouleversé par la célébration de cette eucharistie avec les détenus.

En ce matin de Pâques, dans ce lieu si particulier où des hommes étaient privés de liberté à cause du mal qu'ils avaient fait ou dont ils étaient accusés, nous recevions dans la liturgie des paroles d'espérance annonçant la victoire de la vie sur la mort, le triomphe de la lumière sur les ténèbres les plus épaisses, l'anéantissement de toute forme de mal grâce à la force de l'amour. La découverte du tombeau vide annonçait pour chacun, quelque soit son chemin de vie, la promesse d'un avenir que Dieu rendait possible.

Depuis avril 2021, nommé par l'évêque aumônier de prison, je me rends chaque semaine à la Maison d'Arrêt de St-Brieuc, pour des moments de rencontres individuelles avec les détenus et pour y célébrer l'eucharistie régulièrement avec eux. J'y retrouve la saveur vivifiante de l'expérience si forte qui m'avait tant marqué il y a vingt ans.

La mission de l'aumônier de prison consiste à aider ceux vers qui il est envoyé à faire la découverte libérante d'un Dieu qui ouvre un avenir. Je rencontre des hommes aux histoires blessées, souvent depuis l'enfance, que les rencontres et événements de l'existence ont entraîné dans des impasses qui semblent, à vue humaine, irréversibles et sans issue. Perçu comme un serviteur du Christ qui rejoint l'homme abandonné, perdu, pécheur, l'aumônier annonce un Dieu miséricordieux qui n'enferme jamais le pécheur dans la situation où il s'est mis lui-même, mais qui accueille sans condition son enfant qui ne le connaissait pas ou qui s'était éloigné de lui.

L'attitude de Jésus à l'égard des pécheurs, dont les évangiles rapportent les rencontres, rejoint les détenus en profondeur. Jésus ne juge jamais les personnes d'après leurs actes ou leurs conduites. Quand il les rencontre, elles se trouvent rétablies dans leur dignité et entendent l'invitation à changer de vie. C'est cet appel à la conversion que les membres de l'équipe d'aumônerie de prison proposent, accompagnent, favorisent. Ils en sont les témoins privilégiés.

Pour entrer dans le Jubilé 2025, placé sous le signe de l'espérance, le pape François a choisi d'ouvrir une porte sainte dans une prison de Rome. En posant ce geste significatif, il soulignait : « *J'ai voulu que chacun de nous (...) puissions avoir la possibilité d'ouvrir les portes du cœur et de comprendre que l'espérance ne déçoit pas.* »

Abbé Hervé LE VEZOUËT, vicaire général et aumônier de prison

L'Espérance ne déçoit pas • Mille raisons d'Espérer

Seigneur que d'atrocités, j'aurais mille raisons de désespérer !
mais avec ton regard,
je découvre mille raisons d'espérer !
Ne laisse pas mon cœur être écrasé
par les marées de mauvaises nouvelles ;

Donne-moi, au contraire,
en cette année jubilaire
de changer mon regard
pour changer le monde !

Apprends-moi, apprends-nous à ruminer ta Parole
à écouter ton Esprit qui habite notre cœur
afin que nous sachions découvrir
les signes d'Espérance,
les signes de ton amour
les bourgeons de ta justice et de ta paix.

Donne-moi, donne-nous de savoir cueillir au quotidien
Les petites fleurs du matin,
celles qui ont couleur de joie et d'Espérance.
si présentes dans les petites choses de la vie,
les plus simples et les plus banales !

Mais oui Seigneur, elles poussent un peu partout
ces petites fleurs dans des cœurs généreux

assoiffés de justice et de paix
de pardon et de véritable fraternité !
Fais que je sache les reconnaître
et favoriser leur développement et leur croissance.

Donne-moi, donne-nous
d'accepter de changer nos regards, de nous reconnaître
pécheurs
d'accueillir ton pardon qui se donne sans limites.

Donne-moi, donne-nous
d'ouvrir toutes les portes
pour une vie nouvelle, faite de prière et d'abandon
de fraternité universelle, d'accueil des frères
de reconnaissance que tu es le Père bienveillant
Source de toute Espérance.

Que ton Esprit nous guide et nous inspire
Qu'il nous pousse en avant
toujours plus loin, au-delà de nous-mêmes
vers cet impossible
auquel tu nous appelles.
Nous le savons,
Avec Toi, l'Espérance ne déçoit pas.

Jean Le Rétif

Signes d'espérance

Auprès des détenus

Poursuivant notre parcours dans les signes d'espérance que le Saint Père nous appelle à porter durant cette année jubilaire, nous trouvons les détenus¹. La bulle d'indiction le rappelle, ce souci des captifs est un thème biblique important. Nous parcourrons quelques pages des Écritures au sujet de la captivité² avant de voir comment cela se traduit aujourd'hui dans l'enseignement et la vie de l'Église.

François signale que la pratique du Jubilé dans l'Église est, dès son origine dans la Loi de Moïse, liée à un affranchissement de captifs : « Vous ferez de la cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération pour tous les habitants du pays. Ce sera pour vous le jubilé : chacun de vous réintègrera sa propriété, chacun de vous retournera dans son clan. » (Lv 25, 10). Jésus inaugure son ministère en proclamant l'accomplissement des paroles du prophète Isaïe, qui s'inscrit lui-même dans l'enseignement de la Loi mosaïque :

L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur. (Lc 4, 18-19, cf Is 61, 1-2)

Cela nous conduit à préciser le sens de la captivité dont il s'agit. C'est d'abord, pour le peuple d'Israël une expérience collective. La servitude des Hébreux en Égypte, « maison d'esclavage » (Ex 13, 14) est assimilée à une forme de captivité. La libération de cette captivité-esclavage appelle donc un rachat, comme on rachète un esclave pour lui rendre sa liberté. La sortie d'Égypte est comprise en ce sens : « [Le Seigneur] vous a rachetés de la maison d'esclavage et de la main de Pharaon, roi d'Égypte » (Dt 7,8). Le peuple connaît aussi des déportations régulières, pratique habituelle dans l'Orient Ancien mais qui n'en reste pas moins un crime que dénonce le prophète Amos (cf Am 1, 6,9). La déportation ou exil du peuple à Babylone à partir de 597 av. J.-C. est une expérience capitale dans l'Ancien Testament. Bien des épisodes bibliques s'y rapportent dans le vocabulaire de la captivité, et font de cet Exil la captivité par excellence, citons par exemple les psaumes :

Au bord des fleuves de Babylone nous étions assis et nous pleurions, nous souvenant de Sion ;
aux saules des alentours nous avons pendu nos harpes.
C'est là que nos vainqueurs nous demandèrent des chansons,
et nos bourreaux, des airs joyeux :
« Chantez-nous, disaient-ils, quelque chant de Sion. » (Ps 136, 1-3)
Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion,
nous étions comme en rêve ! (Ps 125, 1)

À côté de ces expériences collectives, des individus connaissent aussi la prison ou d'autres formes de détention. C'est parfois présenté comme un juste châtiment, mais la Bible insiste surtout sur les captivités injustes. On peut en nommer quelques-unes. Joseph fils de Jacob, connaît plusieurs formes de captivité. Il est jeté dans une citerne et vendu par ses frères (Gn 37, 18-27) et sera jeté en prison à cause du mensonge de la femme de Potiphar, son maître (Gn 39, 20s). Mais on nous apprend que la sagesse de la Sagesse de Dieu l'accompagne dans toutes les situations, « elle est descendue avec lui au fond de sa prison, dans les chaînes elle ne l'a pas quitté » (Sg 10, 14).

L'arrestation de Jean le Baptiste (Mt 14,3) s'inscrit quant à elle dans la lignée des prophètes de l'Ancienne Alliance que l'on veut ainsi réduire au silence. Ces figures de justes persécutés et bâillonnés annoncent les liens que l'on mettra à Jésus dans sa Passion (Jn 18, 12, Mt 27,2), ainsi que les Apôtres qui subiront le même sort (Ac 5, 18 ; 12, 3s ; 16, 23s ; 20, 22).



Christ aux liens, xvf, église de Perros-Guirec



Mosaïque St Jean-Baptiste, cathédrale de Florence

¹ Cf *Spes non confudit*, n°10

² Nous suivons l'étude de Léon Roy, « Captivité », *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Cerf, 1970, p. 144-145



Toutes ces épreuves de captivités bien concrètes que les Écritures rapportent sont le symbole d'une captivité d'un autre ordre : « qui commet le péché est esclave du péché » (Jn 8, 34) déclare Jésus. La captivité physique renvoie au péché qui nous rend captifs. Les récits de captivités rappelés plus haut montrent d'ailleurs un lien entre les deux, le captif par châtiment expie son péché, l'injuste emprisonné subit le mal que commettent ses bourreaux. Il demeure une commune recherche de libération opérée dans le Christ. Dans l'Esprit envoyé par le Fils « tu n'es plus esclave, mais fils » (Ga 4, 7) déclare Paul. La Bonne nouvelle du Salut comme libération, rachat, parvient jusqu'« aux esprits qui étaient en captivité » (1 P 3, 19). Le Christ victorieux du péché a « capturé des captifs » (Ep 4,8) selon la formule de Paul, pour les faire participer à ses dons et sa victoire sur le mal.

La parole de l'Église aujourd'hui envers les captifs, et sa présence de diverses façons auprès d'eux, est forte de tout cet itinéraire de la révélation biblique. À la fin du XII^e siècle, l'Ordre de la Très Sainte Trinité et de la Rédemption des captifs, dit Ordre des Trinitaires, a été fondé pour racheter des esclaves des Maures et leur rendre la liberté. Aujourd'hui ils continuent à œuvrer auprès de personnes souffrant d'autres formes d'esclavages ou enfermements, physiques et spirituels. L'association « Aux captifs, la libération », fondée en 1981, se porte vers les personnes en « très grande précarité, sans logement ou en situation de prostitution », et les accompagne pour « les aider à trouver des chemins de libération³ ». Au fil des époques les situations évoluent mais on voit un engagement continu pour qu'une voie de salut demeure ouverte dans toute forme d'emprisonnement. L'exercice de compassion dans la ligne de Mt 25, 36 (« j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi ! »), ancré dans la conviction de l'inaltérable dignité humaine, est bien un lieu où le salut se déploie en acte. L'attention aux captifs proclame qu'une libération est possible. Il est possible de se libérer de ses compromissions avec le mal, comme il est possible avec d'autres de trouver la force, avec d'autres, avec Dieu, de sortir de pratiques déshumanisantes.

Dans le cas des détenus en prison, il ne s'agit pas seulement de la promesse d'une sortie de détention on l'aura compris. C'est avant tout la promesse d'une libération spirituelle. Un repentir du coupable est possible, un pardon peut être demandé et reçu. Cette conviction d'un repentir toujours possible fonde le regard chrétien sur les prisonniers et les peines infligées. François a ainsi tenu à porter une correction au Catéchisme de l'Église Catholique afin de préciser l'enseignement de l'Église sur la peine de mort :



Pendant longtemps, le recours à la peine de mort de la part de l'autorité légitime, après un procès régulier, fut considéré comme une réponse adaptée à la gravité de certains délits, et un moyen acceptable, bien qu'extrême, pour la sauvegarde du bien commun.

Aujourd'hui on est de plus en plus conscient que la personne ne perd pas sa dignité, même après avoir commis des crimes très graves. En outre, s'est répandue une nouvelle compréhension du sens de sanctions pénales de la part de l'État. On a également mis au point des systèmes de détention plus efficaces pour garantir la sécurité à laquelle les citoyens ont droit, et qui n'enlèvent pas définitivement au coupable la possibilité de se repentir.

C'est pourquoi l'Église enseigne, à la lumière de l'Évangile, que « la peine de mort est inadmissible car elle attente à l'inviolabilité et à la dignité de la personne » (François, *Discours aux Participants à la Rencontre organisée par le Conseil Pontifical pour la Promotion de la Nouvelle Évangélisation*, 11 octobre 2017.) et elle s'engage de façon déterminée, en vue de son abolition partout dans le monde⁴.

Dans le baptême, nous savons que nous avons été « rachetés à grand prix » (1 Co 6, 20), au prix du sang du Christ livré pour nous (cf Ap 5, 9). Nous faisons nôtre dans la nuit de Pâques la louange des Hébreux après le passage de la mer Rouge : « Par ta fidélité tu conduis ce peuple que tu as racheté. » (Ex 15, 13). Forts de cette expérience du Salut, nous pouvons témoigner et nous engager en cette année jubilaire auprès de toutes formes de captivité pour rendre possible une libération.

Abbé Mathieu Colin

³ <https://www.captifs.fr>, consulté le 9/04/2025

⁴ Catéchisme de l'Église Catholique, n°2267

Retrouver un statut d'homme ou de femme

À la rencontre de deux visiteurs de prison, bénévoles à l'AVNP (Association nationale des visiteurs de personnes sous-main de justice est un organisme sans but lucratif français fondé en 1931 qui a pour but d'accompagner les personnes faisant l'objet de mesures pénales privatives ou limitatives de leur liberté).

Henri Vincent, 72 ans, retraité depuis 2015 et visiteur depuis le début 2016.

Didier Bazin, 66 ans, père et grand-père.

Pour quelles raisons devient-on visiteur de prison ?

(Henri) Tout au long de mon parcours de vie, la question de la peine, en particulier la peine de mort, a été le centre de nombreuses discussions, que ce soit en famille ou entre amis... Il y avait beaucoup de divergences qui créaient parfois des tensions.

En me rapprochant du monde carcéral, j'ai mieux compris qu'on ne peut réduire la personne à ses actes. Je ne pense pas qu'on vienne sur terre en étant abolitionniste, c'est quelque chose qui mûrit.

J'ai eu l'occasion de participer à une conférence à l'université dans le cadre des journées nationales des prisons, qui avait pour thème « des murs et des hommes » ; j'y ai rencontré des gens qui partageaient mes convictions et j'ai pris contact avec l'association AVNP.

C'est quelque chose de très fort de rencontrer une personne et de comprendre pourquoi elle en est arrivée là. J'ai découvert ce monde carcéral, mieux compris comment fonctionne notre société : tout ce monde qu'on met à part et qui pourtant fait partie de notre société. En étant visiteur, j'essaie de permettre aux personnes de reprendre un rythme de s'intégrer de nouveau dans la société.

(Didier) J'ai toujours considéré que notre société est constituée de multiples facettes, avec cette incompréhension de regarder le monde carcéral, laissé pour compte, par rapport à un grand nombre de citoyens. J'avais besoin de m'investir, à titre individuel, sur davantage de proximité, rejoindre un engagement associatif qui réponde à mon besoin de participer au développement de la citoyenneté. Dans l'AVNP, je peux, à la fois, m'engager à titre individuel mais aussi à titre collectif. L'AVNP est une association apolitique et areligieuse, elle permet de rassembler des hommes et des femmes qui ont en commun ce souhait de se mettre à la disposition des personnes qui sont « momentanément empêchées » et qui, à un moment ou un autre, vont se retrouver à nos côtés.

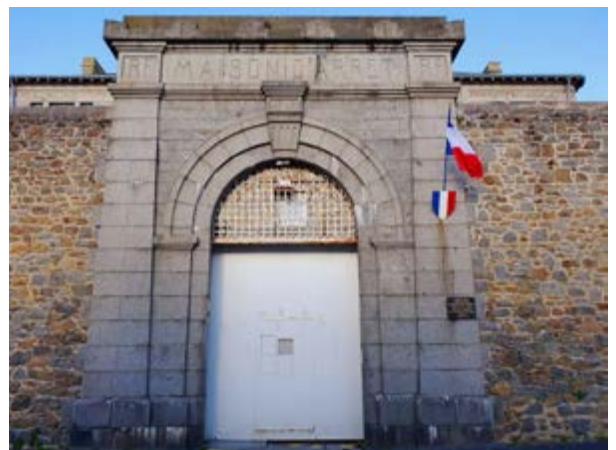
Nous sommes un peu un vecteur entre le dedans et le dehors. On parle toujours de ce chiffre de 82 000 personnes incarcérées, on ne dit pas qu'il y en a plus de 90 000 qui sortent par an de prison.

Il faut aussi se rappeler que seulement 1,5% des détenus sont des criminels. Notre association va vers l'individu par rapport à l'incarcération, mais elle a aussi le souci de sensibiliser la cité. Il faut bien se rappeler que les gens qui sont aujourd'hui incarcérés ressortiront et qu'ils seront forcément à nos côtés. J'ai l'habitude, quand on me pose la question : pourquoi visiteur de prison ? de répondre : mais pourquoi pas vous ?

Comment définir le milieu carcéral ?

(Henri) Le milieu carcéral est un lieu de privation de liberté. On y est un peu hors du monde. Dans 9m², on va mettre 3 personnes voire 4 avec un matelas par terre. Il est difficile de mesurer toute la négation de la personne enfermée. Comment rester humain ?

(Didier) Si on considère qu'un être humain se définit par ses cinq sens : la vue, ce n'est pas par hasard que l'on dit « il est à l'ombre » ; l'ouïe, la télévision qui marche 24h/24h, les cris, les clés, les portes qui claquent ; l'odorat, la cuvette des toilettes, la table de cuisson ; le goût, la nourriture fade ; le toucher, toujours contrôlé... où est l'humain ?



Quelle est votre mission ?

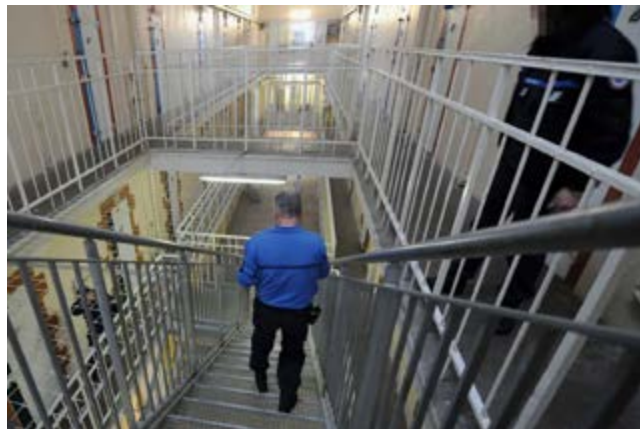
(Henri) Après avoir suivi une formation, l'administration donnera un agrément qui permettra l'ouverture de la porte de l'établissement. Notre association met à disposition des bénévoles des dispositifs de formation indispensables et surtout des séances d'analyse de pratique.

Les premières fois, nous sommes accompagnés par un autre visiteur. Le fait que ce soit la personne en détention qui demande une visite, lui permet de retrouver un statut d'homme. C'est là que la citoyenneté reprend sa place.

En commençant les visites, on apprend quelque chose de très important : apprendre à écouter. Après chaque conversation, je me pose la question : est-ce que j'ai bien compris ce qu'il a voulu me dire ? Est-ce que je n'ai pas trop parlé de moi ? Je l'accueille, j'essaie de comprendre : comment il vit les choses ? Ce n'est pas facile de vivre 24h/24h ensemble, on devient méfiants, on a le sentiment d'être jugés et condamnés. Certains fuient les autres afin d'éviter les problèmes. C'est important de se rappeler qu'ils ont chacun un parcours particulier. En entrant dans la Maison d'arrêt, j'ai été impressionné par la rencontre avec les surveillants, tout y est très carré, mais aussi les bruits de la détention : les clés, les portes qui claquent... ça crée une ambiance particulière. On apprend surtout à attendre : au portail pour avoir l'autorisation d'entrer, aux portiques, aux différents sas... on apprend à être patient comme le font les détenus.

Ma première rencontre s'est faite avec une personne qui avait commis plusieurs crimes. Ça travaille un peu, mais on rencontre d'abord un humain, on ne rencontre pas un monstre. On pense aussi aux victimes et aux familles.

Le soutien de l'association et des psychologues est indispensable pour pouvoir en parler, se libérer et comprendre les choses. La condition pour moi d'être visiteur c'est d'être appuyé par un groupe.



Quel regard d'espérance portez-vous sur les détenus ?

(Didier) Ce qui est intéressant sur ce volet-là, c'est de se dire, on le disait tout à l'heure, les détenus se rendent compte qu'ils sont encore dans la cité, qu'ils sont encore citoyens, citoyennes.

Il y a des gens qui sont là et qui ont joué, ils ont perdu et ils joueront à nouveau. Mais autrement, il y a des gens qui, quelque part, considèrent que les visiteurs sont là et que l'on contribue à ce qu'ils doivent pouvoir retrouver une place dehors. Il y a un chemin qui, certainement, passe par nous. Oui, le fait qu'ils se rendent compte qu'il y a quelqu'un, qu'il y a une attention à la personne, c'est important, même pour nous, dans la vie courante. Mais pour eux, c'est ce qui manque, dans le monde où ils sont. Disons que, dans ce genre de structure, les personnes qu'ils rencontrent au quotidien ne voient que l'incarcéré. Ils voient des codétenus, des surveillants, des conseillers de probation, des responsables d'administration, des juges, des avocats. Ils voient l'incarcéré. Et nous, on voit la personne.

De ce fait, dans ce genre d'établissement, nous, avec le regard que l'on pose sur la personne, ça donne une dimension supplémentaire. Et ça trace une route différente. Oui, le fait qu'on ne soit pas des avocats, des juges, des surveillants, on n'a pas le même statut... Il y a tout de suite une liberté de parole pour la personne.



Quel message souhaitez-vous transmettre aux paroissiens ?

Ne pas juger. On ne peut pas juger. On ne connaît rien les uns des autres, et donc ne jugeons pas. Apprenons à ne pas juger. Et ça c'est vrai, mais pas que pour les personnes qui sont aujourd'hui incarcérées, mais dans une société, dans une famille, quelle que soit la société. Ne jugeons pas. Doutons, mais ne jugeons pas. Autrement, si on juge implicitement, on enferme. On ne connaît pas toute son histoire. On ne peut pas savoir ce qui a amené ça dans sa vie. On ne peut pas résumer la personne à un acte.

Apprendre à écouter l'autre, y compris écouter son silence. Écouter en silence, c'est extraordinaire. Parfois, le silence, il dérange, et on veut le remplir. Mais écouter en silence, c'est quelque chose, et pour une personne qui est enfermée dans un dispositif dans lequel elle ne se retrouve pas, lui donner effectivement ce moment dans un local où on a un peu de calme qui l'entoure, là aussi, il retrouve un peu qui il est.



Jubilé 2025

Des propositions pour le Jubilé 2025



Dimanche 4 mai 2025

Fête de Saint Briec

Comme l'an passé, nous pourrons nous retrouver pour l'office des Laudes en la chapelle Notre-Dame de la Fontaine. Ce sera l'occasion d'évoquer les origines de ce lieu et l'impact que le moine Briec a eu sur les habitants de la région. Nous serons invités à partir en procession vers la cathédrale pour vivre ensemble l'eucharistie et confier au Seigneur par l'intercession de Saint Briec nos intentions personnelles, celles de la paroisse et celles de notre ville.

Pardon de ND de Fatima

La dévotion à la Vierge de Fátima, très populaire parmi la population portugaise, s'est répandue dans le monde entier.



Samedi 17 et dimanche 18 mai 2025



Samedi 17 mai 2025

Traversée de la Baie de Saint-Briec

Des bulletins d'inscription sont disponibles dans les maisons paroissiales, les relais, dans les églises, sur le site des paroisses et sur les différents réseaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre ce temps fraternel en famille, en couple ou seul. Au cours de la traversée, chacun pourra marcher à son rythme en respectant les consignes de sécurité. Nous

serons accompagnés de Jacques Le Goualher, un habitué de la traversée et par la Protection civile. Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas traverser la baie, ils pourront nous rejoindre à 17h00 à l'église d'Hillion pour participer à la conférence de Dominique Greiner (assomptionniste et rédacteur en chef du journal La Croix). Après un temps d'action de grâce dans l'église, nous nous retrouverons pour un moment festif : restauration sur place et fest-noz. Une belle journée à ne surtout pas manquer !



Dimanche 25 mai 2025

Pardon Notre-Dame d'Espérance

Même si la basilique Notre-Dame d'Espérance est actuellement fermée, nous ne manquerons pas de vivre ensemble le Pardon de Notre-Dame en cette année du Jubilé d'Espérance. Mgr Matthieu Dupont, évêque de Laval, présidera le pardon, en présence de Mgr Denis Moutel.

10h30 messe en la cathédrale Saint-Etienne suivie de la procession qui fera une halte devant la basilique. Pour les personnes qui le souhaitent et si la météo le permet, nous apprécierons la pause-déjeuner (pique-nique sorti du sac) et surtout une occasion d'échanger. 15h30 chapelet suivi de l'office des Vêpres à la cathédrale. Une belle journée de Pardon qui s'annonce sous le signe de l'Espérance.

Rétrospectives

Le jubilé de Sainte Anne d'Auray

Dimanche 30 mars 2025, le diocèse de Saint-Brieuc a vécu un pèlerinage au Sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (56) dans le cadre du jubilé fêtant les 400 ans des apparitions de sainte Anne à Yvon Nicolazic. Il y a quatre siècles, le ciel est venu toucher les terres morbihannaise, par l'intermédiaire de sainte Anne, portant son flambeau, lumière pour éclairer et guider nos vies : le Christ en qui nous avons mis notre foi. Plus de mille pèlerins costarmoricains ont participé à cette journée de pèlerinage.

Dans son homélie, Mgr Denis Moutel a rappelé l'importance de la foi : *« Une foi qui n'est pas partagée peut s'anémier, s'étioler, s'endormir doucement. Comme pour l'aveugle guéri, Jésus est entré dans notre vie, nous sommes unis en Lui par le baptême, mais nous cherchons à le connaître mieux, à approfondir notre relation avec lui, à recevoir son amour-Sauveur pour la communion et le service au sein de nos communautés et au-delà. L'année jubilaire est une année de réveil, de renouvellement, d'accueil du Pardon, d'engagement pour plus d'unité et de paix dans nos communautés, de service pour tous ceux qui attendent d'être rejoints et aimés, pas en paroles mais avec des actes. » [...]*

Justine GUILBAUD, service communication



Chemin de croix : découvrir l'Amour de Dieu

Les élèves de la Providence, du CP au CM2, ont fait mémoire de la Passion de Jésus à travers un chemin de croix dans la cathédrale. Des Rameaux à la Résurrection, ils ont médité les moments importants de la Passion.

Le chemin de croix est, pour les enseignants, l'occasion d'initier leurs élèves à la prière et au recueillement. Ils perçoivent ainsi un peu mieux la puissance de l'Amour de Dieu.

Anne-Lise GUEVELLOU, chef d'établissement

Le jardin partagé du Clos Notre-Dame à Cesson, un projet fraternel

Connaissez-vous le Clos Notre Dame à Cesson ? C'est un endroit merveilleux situé juste derrière l'église du même nom. Le portail bleu très visible donnant accès au Clos se trouve au 7 rue Le Floch. Lorsqu'on pénètre dans cet espace clos de murs élevés protégeant des vents, on est frappé par l'atmosphère paisible du lieu propice au repos et au recueillement.

C'est l'association catholique des familles de Cesson qui est propriétaire du lieu et a la charge de son entretien et de son animation. En 2020, les bénévoles de l'association aidés par les scouts du groupe Vent du large, ont « réveillé » le jardin d'une longue période de sommeil. Depuis l'année 2021, en partenariat avec le Secours catholique de Saint Brieuc, des personnes se retrouvent chaque mardi après-midi pour jardiner ensemble. Une serre de 50 m² a été installée autorisant une production de légumes variés sur une grande partie de l'année, un puits alimente le jardin en eau et en plus la terre est bonne. Toutes les conditions sont réunies pour faire de ce lieu un véritable petit paradis.

De nombreuses fleurs embellissent le jardin et servent à constituer des bouquets pour la paroisse et la maison de retraite toute proche. Enfin en période production, une partie des légumes sont apportés à la maison des familles pour alimenter les repas préparés sur place.

N'hésitez pas à pousser le portail, un mardi après-midi, nous vous ferons visiter le lieu avec grand plaisir.

François LECHEVALIER



En tant qu'animateur du jardin partagé, je recherche une personne ayant déjà une expérience de jardinage pour m'aider à animer l'équipe de personnes qui vient s'activer autour des plates-bandes le mardi après-midi. Contact : 06 07 50 70 68.

Intentions du Pape

Mai

Pour les conditions de travail. Prions pour que le travail permette à chacun de s'épanouir, aux familles de vivre dans la dignité et à la société de devenir plus humaine.

Juin

Pour grandir dans la compassion à l'égard du monde. Prions pour que chacun d'entre nous trouve la consolation dans une relation personnelle avec Jésus et apprenne de son Cœur la compassion à l'égard du monde.



Le Cèdre

Messe le jeudi matin à 10h30. Laudes à 10h.

- **Jeudi 1^{er} mai 2025**
 - Défunts de la Paroisse
- **Jeudi 8 mai 2025**
 - Abbé Jean HAMON par M. Mme SCHELLER
- **Jeudi 15 mai 2025**
- **Jeudi 22 mai 2025**
- **Jeudi 29 mai 2025**
Ascension
- **Jeudi 5 juin 2025**
- **Jeudi 12 juin 2025**
- **Jeudi 19 juin 2025**
- **Jeudi 26 juin 2025**
 - Abbé Jean HAMON par Mme Maryvonne BAUSSON et Marie Annick



Saint-Yves

Messe le dimanche à 11h.

- **Dimanche 11 mai 2025**
 - Sœur Bernadette par Mme Elisabeth SEITE
 - Mme Marie-Claire LE MEE par M. Gilbert L'HOTELIER
 - M. Jean-René CHAUVEL par M. et Mme DY
 - Mme Marie JOUFFE par M. et Mme Jean-Claude DANIEL
 - M. Hubert MARQUER par sa famille
- **Dimanche 18 mai 2025**
 - Mme Henriette HERLANT par M. et Mme Jean-Claude DANIEL
 - Mme Thérèse HUET par M. et Mme Patrick CAZENEUVE
 - M. François MEAR par Mme Bernadette FAOU
 - M. Léon LE MEE par M. et Mme Joseph ALLEE
 - Mme Virginie METAYER par Mme Rolande GEFFROY
- **Dimanche 1^{er} juin 2025**
 - M. François ROGARD par Mme Michelle ROUXEL
 - Mme Josette CHARBON par Mme Sabine LEMERCIER
 - M. Jean TANGUY par M. et Mme Jacques TANGUY
- **Dimanche 8 juin 2025**
 - Sœur Bernadette par l'équipe FRATERNITÉ de la Ville Jouha.
 - Mme Anne-Marie LE BRIGANT par M. Éric EHONNO
- **Dimanche 15 juin 2025**
 - Mme Marie-Claire LE MEE par Marie-Jeanne SAILLOUR
 - Mme Marie-Thérèse HUET par Mme MOY
- **Dimanche 22 juin 2025**
 - M. François MEAR par M. et Mme Hervé GUEVELLOU
 - Mme Virginie METAYER par Mme Christiane MAQUILON
- **Dimanche 29 juin 2025**
 - M. Hubert MARQUER par la famille
 - M. Léon LE MEE par M. et Mme Joseph LECHELARD



Cathédrale

Messe quotidienne à 10h du lundi au mercredi, le vendredi à 12h15, le samedi à 10h.

Messes le dimanche à 10h30, sauf indication particulière et sous réserve de modifications.

- **Mercredi 1^{er} mai 2025**
 - Abbé Joseph ALLAIN par M. Mme Jean-Claude DANIEL
- **Vendredi 2 mai 2025 (12h15)**
 - Défunts famille DU PLESSIS par M. Mme DU PLESSIS DE GRENADAN
- **Samedi 3 mai 2025**
- **Dimanche 4 mai 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - M. Jacques BOURDON par famille BOURDON
 - M. René JOUAN par M. André KERCKHOVE
 - M. Michel REUX par Mme REUX son épouse
- **Lundi 5 mai 2025**
- **Mardi 6 mai 2025**
- **Mercredi 7 mai 2025**
- **Vendredi 9 mai 2025 (12h15)**
- **Samedi 10 mai 2025**
- **Dimanche 11 mai 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - Mme Thérèse HUET par M. Mme Michel AUBRY
 - M. et Mme André LE CLEC'H et Armelle ARRONDEAU par M. Gildas LE CLEC'H
- **Lundi 12 mai 2025**
- **Mardi 13 mai 2025**
- **Mercredi 14 mai 2025**
- **Vendredi 16 mai 2025**
 - M. Jean Yves TAMIC par M. Mme NOUVEL
- **Samedi 17 mai 2025**
- **Dimanche 18 mai 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - Pierre et Xavier SCHIBER par famille SCHIBER
- **Lundi 19 mai 2025**
- **Mardi 20 mai 2025**
- **Mercredi 21 mai 2025**
- **Vendredi 23 mai 2025 (12h15)**
- **Samedi 24 mai 2025**
- **Dimanche 25 mai 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - Mme Thérèse HUET par famille MOTTEZ
 - M. René DIGAIRE par la Paroisse
- **Lundi 26 mai 2025**
- **Mardi 27 mai 2025**
 - Mme Denise PERENNES par l'abbé Jean LE RETIF
- **Mercredi 28 mai 2025**
- **Jeudi 29 mai 2025**
Fête de l'Ascension
 - M. René JOUAN par Mme Marie Thérèse JOUAN
 - Abbé Jean HAMON par M. Jean Yves LE RAY
 - Sœur Yvette LEGRAND et Sœur Madeleine AUTRET par Congrégation des filles du St Esprit
- **Vendredi 30 mai 2025**
 - Défunts famille DU PLESSIS par M. Mme DU PLESSIS DE GRENADAN
- **Samedi 31 mai 2025**
- **Dimanche 1^{er} juin 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - M. Jean Yves TAMIC par Annie LE COZ
- **Lundi 2 juin 2025**
- **Mardi 3 juin 2025**
- **Mercredi 4 juin 2025**
- **Vendredi 6 juin 2025 (12h15)**
 - Défunts famille DU PLESSIS par M. Mme DU PLESSIS DE GRENADAN
- **Samedi 7 juin 2025**
- **Dimanche 8 juin 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - Pierre et Xavier SCHIBER par famille SCHIBER
 - Abbé Jean HAMON par M. Mme Joël PEHU
 - Mme Thérèse HUET par famille MOTTEZ
- **Lundi 9 juin 2025**
- **Mardi 10 juin 2025**
- **Mercredi 11 juin 2025**
- **Vendredi 13 juin 2025 (12h15)**
- **Samedi 14 juin 2025**
- **Dimanche 15 juin 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
- **M. Francis LE POTTIER** par son épouse et ses enfants
- **Sœur Yvette LEGRAND** et Sœur Marie Madeleine AUTRET par la Congrégation des filles du St Esprit
- **Lundi 16 juin 2025**
- **Mardi 17 juin 2025**
- **Mercredi 18 juin 2025**
- **Vendredi 20 juin 2025**
- **Samedi 21 juin 2025**
- **Dimanche 22 juin 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - Mme Thérèse HUET par famille MOTTEZ
 - M. René JOUAN par Mme Marie Thérèse JOUAN
- **Lundi 23 juin 2025**
- **Mardi 24 juin 2025**
 - Sœur Yvette LEGRAND et Sœur Marie Madeleine AUTRET par M. Mme Bruno MAGNIN
- **Mercredi 25 juin 2025**
- **Vendredi 27 juin 2025 (12h15)**
 - Défunts Famille DU PLESSIS par M. Mme DU PLESSIS DE GRENADAN
- **Samedi 28 juin 2025**
- **Dimanche 29 juin 2025**
 - Mme Frédérique AUFFRAY et sa famille
 - Mme Charlotte REMOND par Mme Monique COGNEAU
- **Lundi 30 juin 2025**



St-Vincent-de-Paul

Messe le samedi à 17h30.

- **Samedi 3 mai 2025**
 - Mme Armelle HERVE par M. Mme Laurent LE BORGNE
 - M. Louis JOLLY par M. Blaise BERGER et Maud GIRONA
- **Samedi 10 mai 2025**
 - M. René DIGAIRE par Mme Marie Thérèse GUINARD
 - Mme Solange CHENY par M. Marcel CHENY
- **Samedi 17 mai 2025**
 - M. Arthur THOUIN par Mme Marie Christine THOUIN
 - M. Mathurin AMICE par M. Jean Yves ROBERT
- **Samedi 24 mai 2025**
 - Mme Armelle HERVE par Mme Marie Pierre MOISAN
 - Mme Jeannette MAGADUR par Mme BERGER
- **Mercredi 28 mai 2025**

Ascension

 - M. Jean Pierre COROUGE par M. Mme Claude LE SAYEC
 - Mme Marie Thérèse LE MOEL par la famille POUPARD
- **Samedi 31 mai 2025**
 - M. René DIGAIRE par Danielle OREAL
 - Mme Mauricette MITON par M. Mme Jean Pierre JARNO
- **Samedi 7 juin 2025**
 - M. René DIGAIRE par la Paroisse
 - Mme Armelle HERVE par M. Mme Sylvain REVEL
- **Samedi 14 juin 2025**
 - M. Arthur THOUIN par Mme Marie Christine THOUIN
 - M. Mathurin AMICE par Mme Jeanine CAROFF
- **Samedi 21 juin 2025**
 - Mme Armelle HERVE par M. Mme Laurent LE BORGNE
 - Mme Mauricette MITON par M. Mme Denis ROBIC
- **Samedi 28 juin 2025**
 - M. René DIGAIRE par Amicale des Aînés de Langueux
 - Mme Jeannette MAGADUR par ses enfants et petits enfants



Sainte-Thérèse

Messes les 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 9h30.

- **Dimanche 18 mai 2025**
 - Famille CORBEL DESRIAC par Mme Yvonne DESRIAC
 - M. Pierre LE RAY par Mme Yvonne LE RAY son épouse
- **Dimanche 1^{er} juin 2025**
 - Mme Monique BECHU par M. Arsène HERVE
- M. Jean-François BOURHIS par son épouse et ses enfants
- M. Yvon LE BOUDEC par Mme Yvonne LE RAY
- **Dimanche 15 juin 2025**
 - Mme Anne LOZAC par son époux
 - M. Jean GILLOUARD par son épouse et ses enfants



Saint-Guérolé

Messe le dimanche à 18h.

- **Dimanche 4 mai 2025**
- **Dimanche 11 mai 2025**
- **Dimanche 18 mai 2025**

Fête de ND de Fatima

 - Mme Maria Madalena DA MOTA par Mme Ana DANTAS DA MOTA
 - Conceição QUINTAS GOUVEIA par Mme Liliane DA SILVA
 - Mme Carolina PINHERO GOMES par M. José Alberto GOMES
- **Dimanche 25 mai 2025**
- **Dimanche 1^{er} juin 2025**
- **Dimanche 8 juin 2025**
- **Dimanche 15 juin 2025**
- **Dimanche 22 juin 2025**
- **Dimanche 29 juin 2025**



Sacré-Cœur des Villages

Messes les 2^e et 4^e samedi du mois à 18h.

- **Samedi 10 mai 2025**
 - Mme Hélène LE BIHAN par Mme Simone LE CORGUILLE
 - M. Yvon LE BOUDEC par M. et Mme ALLOUET
 - M. Pierre JAMET par les familles RICHARD et MAUXION
 - Mme Annick CORBEL par Mme Marie Claire CARSIN
- **Samedi 14 juin 2025**
 - M. Alain RICHARD par Mme Jeannine CORDON
 - Mme Odette HEULIN par les petits et arrières petits enfants
- Mme Marie MADEC par M. et Mme PETIT
- M. Pierre JAMET par Mme Marie Paule CARVENNEC
- **Samedi 28 juin 2025**
 - M. Bernard LEBOULANGER par Mme BARILLE
 - Mme Madeleine Le CHEVÈRE par M. et Mme LE DU
 - Mme Annick LE GAL par M. et Mme TANGUY
 - Mme Annick CORBEL par Anne Yvonne KERBOEUF



Saint-Michel

Messes du mardi au vendredi à 18h30

- **Jeu 1^{er} mai 2025**
- **Vendredi 2 mai 2025**
- **Mardi 6 mai 2025**
 - M. Yves COVILLE par Mme Odile KERLEAU
- **Mercredi 7 mai 2025**
 - Mme Charlotte REMOND par M. Maurice HOULMANN
- **Jeu 8 mai 2025**
- **Vendredi 9 mai 2025**
 - M. Louis LE RUDULIER par Mme Jeanne GUILLOU
- **Mardi 13 mai 2025**
 - M. Yves COVILLE par Elisabeth MORVAN
- **Mercredi 14 mai 2025**
- **Jeu 15 mai 2025**
 - Mme Françoise JEANSON par famille MORET
- **Vendredi 16 mai 2025**
 - Mme Marie Thérèse LE MOEL par Mme Marie Rose RICHARD
- **Mardi 20 mai 2025**
 - M. Yves COVILLE par Mme Béatrice BARNETT
- **Mercredi 21 mai 2025**
- **Jeu 22 mai 2025**
- **Vendredi 23 mai 2025**
 - Mme Charlotte REMOND par Mme Monique TOURPIN
- **Mardi 27 mai 2025**
 - M. Yves COVILLE par Mme Gwenaëlle LE GOFF
- **Mercredi 28 mai 2025**
- **Vendredi 30 mai 2025**
- **Mardi 3 juin 2025**
- **Mercredi 4 juin 2025**
 - Défunts de la Paroisse
- **Jeu 5 juin 2025**
 - Mme Françoise JEANSON par famille JEANSON
- **Vendredi 6 juin 2025**
- **Mardi 10 juin 2025**
- **Mercredi 11 juin 2025**
- **Jeu 12 juin 2025**
- **Vendredi 13 juin 2025**
- **Mardi 17 juin 2025**
- **Mercredi 18 juin 2025**
- **Jeu 19 juin 2025**
 - M. Jean Yves TAMIC par Edith BRUNEAU
- **Vendredi 20 juin 2025**
- **Mardi 24 juin 2025**
- **Mercredi 25 juin 2025**
- **Jeu 26 juin 2025**
 - Mme Françoise JEANSON par famille JEANSON
- **Vendredi 27 juin 2025**



Notre-Dame de Cesson

Messes les 2^e, 4^e et 5^e dimanches du mois à 9h30.

- **Dimanche 11 mai 2025**
 - Mme LE GUEN par Mme BOURGES et M LAFFARGUE
 - Mme Monique PERENNES par Mme Anne-Marie OLLIVIER
- **Dimanche 8 juin 2025**
 - Mme Monique PERENNES par Mme Jacqueline TANGUY
- **Dimanche 22 juin 2025**
 - M. André CRETUAL par Mme Nicole LEBRAS
- **Dimanche 29 juin 2025**
 - Mme Monique PERENNES par Mme Jeanne TANGUY

Horaires des messes

Semaine	Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cathédrale	10h	10h	10h		12h15	10h-12h Messe Adoration Confessions
Cèdre 4 rue de la Corderie				10h Laudes 10h30 Messe		
Saint-Michel		18h30	18h30	18h30-21h Messe Adoration Confessions (hors juillet-août)	18h30	
Saint-Vincent de Paul					12h15 rite ancien	11h30 rite ancien

Le week-end	Samedi	Dimanche
Saint-Vincent-de-Paul	17h30	10h30 : rite ancien
Sacré-Cœur des Villages	2 ^e , 4 ^e : 18h	
La Méaougon	1 ^{er} : 18h	
Saint-Julien	3 ^e : 18h	
Sainte-Thérèse		1 ^{er} , 3 ^e : 9h30
Notre-Dame de Cesson		2 ^e , 4 ^e , 5 ^e : 9h30
Cathédrale Saint-Etienne		10h30
Saint-Yves		11h
Saint-Guérolé		18h



Infos Paroissiales

- **Dimanche 4 mai : Fête de Saint Brieuc**
9h30 : Temps de prière à la chapelle Notre-Dame de la Fontaine, procession vers la Cathédrale
10h30 : Messe communautaire à la cathédrale suivie du verre de l'amitié
- **Samedi 17 mai : Traversée de la baie de Saint-Brieuc**
14h00 : Rendez-vous à la plage du Valais / Traversée de la baie jusqu'à St Guimond
17h00 : Conférence de Dominique Greiner en l'église d'Hillion / 18h30 célébration
19h30 : Temps de convivialité : restauration sur place (galettes-saucisses / crêpes / boisson) suivi d'un Fest-Noz à la Maison paroissiale d'Hillion. Des bulletins d'inscription sont à votre disposition dans les paroisses ou sur les sites
- **Samedi 17 mai et dimanche 18 mai : Pardon de Notre-Dame de Fatima**
Samedi : 21h00, chapelet et procession / Dimanche : 10h30 messe, procession, temps festif.
La messe sera concélébrée par le Père Serge Clément (prêtre à la communauté du Chemin Neuf à Boquen) et le Père Christian Le Meur
- **Mercredi 22 mai : Matinée pastorale**
pour les écoles de Ste-Marie / St-Brieuc / Ste-Bernadette à l'église St-Yves
- **Dimanche 25 mai : Pardon Notre-Dame d'Espérance**
10h30 : Messe communautaire à la cathédrale Saint-Etienne suivie de la procession qui fera une halte devant la Basilique ND d'Espérance. Verre de l'amitié et possibilité de pique-niquer pour ceux qui le souhaitent (chacun prévoit...) 15h00 : chapelet suivi de l'office des Vêpres à la cathédrale.
- **Jeudi 29 mai : Fête de l'Ascension**
Messes : mercredi 28 mai, 17h30 à St-Vincent de Paul
jeudi 29 mai, 10h30 à la cathédrale / 11h00 à St-Yves / 18h00 à St-Guérolé
- **Samedi 31 mai : Fête de la Visitation**
20h00 à Notre-Dame de Cesson : chapelet, veillée, adoration et confessions
- **Dimanche 8 juin : Fête de la Pentecôte**
Messes : samedi 7 juin, 17h30 à St-Vincent de Paul
Dimanche 8 juin, 9h30 à ND de Cesson / 10h30 à la Cathédrale / 11h00 St-Yves / 18h00 St-Guérolé
15h00-17h00 à la cathédrale : Concert au cœur du festival Art Rock animé par des musiciens chrétiens dans le cadre d'une démarche œcuménique. Venez prendre le temps de remercier pour les joies du festival et de vos vies !
- **Samedi 14 juin :**
17h30 à St-Vincent de Paul : Profession de foi
- **Dimanche 15 juin :**
11h00 à St-Yves : Première des communions et Profession de foi.
- **Dimanche 22 juin :**
10h30 à la Cathédrale : Première des communions

Cathédrale Saint-Étienne

- **Horaires d'ouverture** (en dehors des heures de messes) à la suite des directives de sécurité incendie :
- Hors vacances scolaires : samedi et dimanche, de 14h à 18h.
- Vacances scolaires, uniquement pour la zone B : du lundi au dimanche de 14h à 18h.



Directeur de la publication : Père Pierrick JEGONDAY
CPPAP : 0626 L 84993 - ISSN : 2115-5925
Rédaction : 18, rue Vicairie, 22000 Saint-Brieuc
Crédit photos : Diocèse 22, Brigitte Naeye (diocèse Lille), Mme Colin, BLR.
Conception et réalisation : Communicolor - Dépôt légal : À parution.

Pour le bulletin de juillet/août
merci de transmettre vos éléments
avant le 10 juin 2025 à
paroisse.stbrieuc@diocese22.fr